



Centre de service scolaire des Hauts-Cantons
3^e Rencontre du conseil d'établissement
084 – École des Sommets
Le lundi 25 mars 2024 à 18h30

Au local de musique/anglais de l'école des Sommets, située au 287 rue de la Fabrique à Saint-Sébastien-de-Frontenac

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023
4. Suivi au procès-verbal du 20 novembre 2023
5. Question du public
6. Étude des dossiers courants :
 - 6.1 Rapport budgétaire du CE
 - 6.2 Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire
 - 6.3 Mesures de sécurité (adoption)
 - 6.4 Mesures dédiées et protégées
 - 6.5 Prévision d'effectif 2024-2025
 - 6.6 Projet éducatif
 - 6.7 Objectifs et principes de répartition des ressources
 - 6.8 Suivi campagne de financement
 - Profit activité de patin du 16 février 2024
 - Correction du profit réalisé Boulangerie Veilleux & Épicure
 - Profit Défi des Sommets 2023
 - 6.9 Suivi des consultations électroniques
 - Grille-matières 2024-2025
 - Service de garde – Tableau des activités lors des journées pédagogiques
7. Correspondance
8. Déléguée au comité de parents
9. Direction d'établissement
 - Traverse piétonnière
 - Aide aux parents
 - Fabrique à projet
10. Autres membres
11. Question du public
12. Date et heure de la prochaine séance
13. Levée de la séance

Karol-Ann Morin, présidente

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)